

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT TARN

ARRONDISSEMENT

CANTON
Albi-Sud

Commune SALIÈS
EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
du 5 mai 2025
L'An deux mille vingt-cinq et le 6 mai

Nombre de conseillers

En exercice 12

Le Conseil Municipal de la commune de SALIES étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale du 15 avril 2025, sous la présidence de Jacky MIQUEL, le 1er Maire-adjoint.

Présents 7

Votants 7

Etaient présents : Jacky MIQUEL, Bernard TOMINET,
Valérie JACQUET, Florence CABROL, Nathalie BRULANT,
Bruno GASCON et David FERRÉ.

Excusés : Jean-François ROCHEDREUX, Raymond CHAPPERT,
Bruno LACHENAUD, Thierry VAREILLES et Florence VOGEL.

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2024 – DÉLIBÉRATION MODIFICATIVE

Par courrier daté du 3 avril dernier, les services de la Préfecture ont émis des observations suite aux votes du Compte administratif 2024 et du budget primitif 2025 lors du conseil municipal qui s'est tenu le 17 mars 2025.

En effet, il s'avère que les restes à réaliser en recettes d'un montant de 337 231 euros , justifiées par des arrêtés attributifs de subvention, ont été saisis comme des prévisions budgétaires et non comme des restes à réaliser. Or, pour ne pas fausser la lecture du budget et ne pas afficher un déficit des recettes trop important, ces recettes doivent être prises en compte pour le calcul du solde du compte administratif et repris pour un montant identique dans le budget suivant.

Par conséquent, je vous propose de modifier en ce sens le compte administratif 2024.

Monsieur Jacky MIQUEL, Maire-Adjoint, présente le projet de Compte Administratif pour l'année 2024 qui reste identique à celui présenté lors du Conseil municipal du 17 mars 2025. Les données annuelles de ce document sont strictement identiques à celles figurant sur le Compte de Gestion adopté le 17 mars 2025.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Jacky MIQUEL ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.1612-12 et L2121-31 ;

Vu le Compte de Gestion de l'exercice 2024 dressé par le Comptable public et adopté lors du conseil municipal qui s'est tenu le 17 mars 2025 ;

Vu la présentation en Commission Finances réunie le 6 mars 2025 ;

Après en avoir délibéré et, à l'unanimité :

Le Conseil municipal, présidé par Monsieur Jacky MIQUEL, Maire-Adjoint ;

- **ADOPTE** le Compte Administratif 2024 et ses résultats comme suit :

	SECTION DE FONCTIONNEMENT	SECTION D'INVESTISSEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RÉSULTATS DE CLOTURE 2023	182 322,06 €	891 602,10 €	1 073 924,16 €
PARTS AFFECTÉE A L'INVESTISSEMENT	118 338,06 €		118 338,06 €
EXERCICE 2024			
RECETTES	675 798,99 €	497 625,77 €	1 173 424,76 €
DÉPENSES	583 877,28 €	1 050 069,03 €	1 633 946,31 €
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	91 921,71 €	- 552 443,26 €	- 460 521,55 €
RÉSULTAT DE CLOTURE 2024	155 905,71 €	339 158,84 €	495 064,55 €
R.A.R. dépenses		606 846,45	606 846,45
R.A.R. recettes		337 231,00	337 231,00
RÉSULTAT GLOBAL DE CLOTURE	155 905,71 €	69 543,39	225 449,10

Certifié conforme au Registre.

Ainsi fait et délibéré à Saliès, le 5 mai 2025

Le secrétaire de séance



Valérie JACQUET



Le Président de séance



Jacky MIQUEL

Transmise en Préfecture et mise en ligne le

12 MAI 2025